PROGRAMME D'ART MURAL 2026

FORMULAIRE DE DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER

Dates limites pour le dépôt : Volet 2:17 février 2026 à midi. Volet 1: 10 mars 2026 à midi. Nom de l'organisme sans but lucratif: Volet : _____

Nom du projet : _____

Arrondissement : _____





Programme d'art mural

Appel de projets 2026 Formulaire – volets 1 et 2

IMPORTANT : Les exigences, les critères d'admissibilité ainsi que les explications concernant ce formulaire se trouvent dans le document d'appel de projets, disponible en ligne à l'adresse suivante : www.ville.montreal.qc.ca/murales

Les organismes demandeurs sont invités à en prendre connaissance afin de s'assurer de déposer une demande complète et conforme. <u>Il est important de compléter toutes les sections du formulaire.</u>

Le formulaire est conçu pour utilisation avec le logiciel gratuit Adobe Acrobat Reader DC. Pour les utilisateurs de produits Apple ou Outlook, vous devez télécharger le formulaire et le remplir avec le logiciel Acrobat Reader DC adapté à votre système d'exploitation. L'utilisation des fonctions "Aperçu", souvent activées par défaut, peut endommager le contenu de votre formulaire et entraîner des pertes d'information. Le logiciel peut être téléchargé au https://get.adobe.com/fr/reader/otherversions/.

Préambule – Choix du volet dans le cadre du programme

Volet 1 : Murale de grande visibilité

Nom de l'organisme

Adresse

Volet 2 : Murale de quartier

Si jury du volet 2 identifie le projet comme une murale de grande visibilité (volet 1), j'autorise que celui-ci soit transféré pour évaluation au volet 1.

Section 1 - Présentation de l'organisme sans but lucratif

Représentant-e (signataire) (Prénom, Nom et Titre)					
Téléphone	Courriel				
Responsable du projet					
Téléphone	Courriel				
Numéro de compte TPS			Numéro de TVQ		
Numéro d'inscription d'organis	me de cha	arité, si applical	ole		
Description de l'organisme (m	ission et ac	tivités régulières	s en lien avec les ob	jectifs du Pı	rogramme)
Années d'expérience en art mu	ıral	Nom	bre de projets d'a	rt mural	
	•				

Section 2 - Présentation de l'artiste ou du collectif

<u>Au volet 1</u>, un <u>formulaire d'auto-identification</u> doit être <u>rempli par l'artiste</u>. Pour un collectif, chaque membre doit le remplir. Le formulaire et son contenu ne seront pas divulgués au jury.

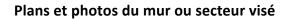
<u>Volet 1</u> : le projet est-il réalisé par un-e muraliste du Québec sous-représenté-e au volet 1 tel que précisé en page 6 de l'appel de projets (l'information doit être cochée avec l'accord de l'artiste) ? OUI N/A

Nom de l'artiste ou du collectif *					
Artiste prin	cipal				
Téléphone		courriel			
Site web de	e l'artiste				
Équipe de réalisation et mentor (s'il y a lieu)					
	es de l'artiste que la de l'œuvre (s'il y a lieu)				
Années d'expérience en art mural				Nombre de projets d'art mural	
Démarche(s	s) artistique(s)				
*Le curriculum	vitae, une courte biographie e	t un portfolio	o de	l'artiste sont à joindre au dossier.	

* Section 3 – Présentation du projet

*Référez-vous aux « Instructions relatives au formulaire » dans le document d'appel de projets.

Titre du projet	au joirnalaire » dans le document à apper de projets.
Description de la naissance du proje l'œuvre et de l'achalandage du lieu.	et, le contexte de votre initiative. Description de la visibilité de
l'œuvre (thématique(s), éléments repré point 8 de l'appel de projets. Pour le volet	mment le concept artistique se matérialisera dans le rendu de sentés, effets, travail des couleurs, etc.) - vous référer au guide en : 1, description de l'intégration de l'oeuvre avec son environnement r selon ses particularités architecturales.
Arrondissement visé	
Adresse du mur (ou des murs visés si volet 2). Intersection	
Nombre de murales à réaliser	
Surface estimée du mur (pi2)	Surface estimée de la murale (pi2)
Caractéristiques du mur ou secteur	visé (état, présence de graffitis ou d'une murale, enjeux, etc.)









Section 3 – Présentation du projet (suite)

-	avec son contexte (sur le plan du territoire, local et culturel) <i>Référez-</i> Iluation pour vous guider dans votre réponse.
Partenaires et leur rô	le dans le projet (commanditaire, service, médiation, etc.)
	de médiation culturelle et de mobilisation de la communauté (activités, nmunauté, mentorat, etc.) À distinguer des activités de promotion.
Jai ticipation de la con	minulaute, mentorat, etc.) A distinguer des activites de promotion.
stimation du nombre	de personnes rejointes directement (participant·es):
	de personnes rejointes indirectement (rayonnement de la murale) :
Précisions	
(citoyens,	
entreprises et organismes rejoints)	
Nombre total d'activit	tés prévues
Nombre total d'activit	es prevues
Mesures de préservati	ion de la murale
Préparation du	
mur	
(précisez si des produits	
écoresponsables	
sont envisagés)	
Pose d'enduit anti-graf	Retouches de l'artiste ou autorisation de retouche
Mesures de	
suivi prévues	

Section 3 – Présentation du projet (suite)

Objectifs mesurables visés par le projet, répondant aux objectifs du Programme d'art mural

Identifiez à quels objectifs du Programme d'art mural vous répondrez par votre projet (plusieurs réponses possibles) et précisez comment.	Actions prévues et mesurables pour l'atteinte de ces objectifs Exemples : Production d'une murale, collaboration avec deux muralistes, trois activités de mobilisation / deux activités de médiation avec la population, première murale dans le quartier, nouvelle murale de cet artiste à Montréal ou dans l'arrondissement, etc.
Embellir le paysage urbain par l'art	
Soutenir et mettre en valeur la création artistique	
Favoriser l'inclusion et la mobilisation des citoyen·nes, des entreprises et des organismes dans l'amélioration de leur milieu de vie	
Prévenir le vandalisme	
Faciliter et favoriser un accès équitable à l'art dans l'ensemble des quartiers montréalais	
Augmenter les sentiments de fierté et d'appartenance à la Ville	
Enrichir le patrimoine artistique public	

Section 4 – Échéancier

L'organisme doit considérer l'échéancier indiqué au document « Appel de projets » et inclure notamment la date prévue de l'envoi de la maquette pour validation préalablement à la réalisation de la murale.

Activités	Début	Fin

Montage financier	r et budget prévisionnel	A		A	1						
	Précisez la source des revenus	A remplir Revenus	H	A remplir Revenus anticipés							
	1 100302 tu 30uroc des revenus	confirmés	-	nevenus unucipes							
Contributions financières											
	Programme d'art mural										
	Arrondissement :										
	(A) Total contributions		r								
Revenus autonomes											
Ex: Dons, commandites, contribution de l'organisme, du propriétaire, en service, levée											
de fonds, etc.	(B) Total revenus autonomes		H								
	(2)				! -						
	(C) TOTAL DES REVENUS (A+B)										
							ir par le deman				Ĩ
	Nature des dépenses	Dépenses		Contribution PAM	Contribution demandeur	Contribution arrondissement	Contribution propriétaire	Contribution	Contribution	Contribution	
Honoraires artistiques et droits]
d'auteur											
Ex: honoraire de l'artiste principal, de l'équipe de réalisation, perdiem, etc. Le			L								1
montant destiné à l'artiste pour ses droits d'auteur peut être forfaitaire.			\vdash								ł
	(D) Total Honoraires artistiques		1								%
	, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,		İ								
Forts displayed			Γ					-	_	-	
Frais d'opération											
Ex: Achat de matériel et location d'équipements, transport, entreposage,			-								
coordination du chantier, etc.			-								
	(E) Total frais d'opération		i								%
	(2)		T								
Implication de la											
communauté / médiation culturelle											
Ex: Coordination d'activités avec le milieu,			-								
conception et animation d'activités, frais associés au matériel			-								
	(F) Total implication et médiation		i								%
	(,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,		T								
Communication et publicité											
Ex: Graphisme, médias sociaux, impression, inauguration, etc.			<u> </u>								
Tous les outils de communication visant la			-								
promotion su projet ou associés à l'inauguration doivent être comptabilisés dans			┢								
cette section.	(G) Total communication et publicité		i								%
Frais d'administration (10%)									-		
Ex: Locaux, téléphonie, papeterie, assurances, gestion, du projet*, etc.			L								1
*Inclut les frais associés à un tiers si la			-								ł
réalisation est sous-traitée.	(H) Total frais d'administration		i								%
(J) BUDGET RÉALISA	ATION - TOTAL DÉPENSES (D+E+F+G+H+I)										, , ,
		1				·		·	-		-
Imprévus Maximum de 7% au volet 1			1								%
Maximum de 10% au volet 2		1	L		<u>l</u>	<u> </u>	l				
Entretien de la murale sur 5 ans			I								%
(maximum 10%)		1	_		<u> </u>	l	1				70
	BUDGET GLOBAL		1								
			_								_
Contribution	du Programme d'art mural au projet global	%)	Commentaire	s additionnels :]
			-								
											j
Signature de la personne autorisée :											

Section 6 - Signature

Après avoir pris connaissance du Programme de soutien financier – Programme d'art mural, nous certifions que les renseignements et documents fournis à l'appui de notre demande de soutien financier sont exacts et complets.

Nous nous engageons à respecter toutes les obligations contenues au présent programme et à la convention advenant l'acceptation par le comité exécutif de la Ville de Montréal, le cas échéant, de notre demande de soutien financier. Nous certifions également que nous utiliserons la contribution financière de la Ville exclusivement aux fins prévues de la réalisation du projet.

Signataire de la demande					
Nom	Fonction				
Date	Signature				

Section 7 – Pièces à joindre (en cliquant sur les trombones)

IMPORTANT – Pour l'admissibilité de votre projet aux volets 1 et 2, vous devez fournir les documents suivants :

Une copie des lettres patentes de l'organisme

Une copie de la résolution du CA désignant la personne habilitée à signer la convention avec la Ville de Montréal (« responsable de l'organisme », en page 1 section 1 du formulaire)

Une copie des règlements généraux de l'organisme

La liste des membres du conseil d'administration, avec leur titre professionnel

Le dossier de l'artiste, du muraliste ou du collectif (CV, courte biographie, démarche artistique, portfolio (images) d'un maximum de 10 œuvres pour le volet 1 et de 5 œuvres pour le volet 2).

Le formulaire de conformité de l'arrondissement (pour tous les arrondissements, incluant Ville-Marie)

La lettre d'intention des partenaires (financiers et autres partenaires du projet mentionnés au formulaire)

Un portfolio de l'organisme (maximum de 10 œuvres)

Lettre ou entente du propriétaire du mur, incluant une autorisation d'accès aux représentants de la Ville (Au volet 2, lettre du ou des propriétaires des murs envisagés)

Pour tous les projets du volet 1 – Murales de grande visibilité, vous devez fournir également:

Entente avec l'artiste, incluant les clauses obligatoires demandées

Formulaire d'auto-identification rempli par l'artiste muraliste*

Si vous éprouvez des difficultés à intégrer certaines pièces, celles-ci peuvent être envoyées séparément avec le formulaire, en format pdf.

ENVOYER VOTRE FORMULAIRE